

BOURSE ARES



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

Conditions

- > Projet de stage ou de TFE dans un Pays du Sud repris dans la liste des pays ARES-CCD
- > Min 4 semaines à max 6 mois
- > Deux appels à financement par an (novembre - février)
- > S'impliquer ou proposer un projet individuellement ou collectivement

Objectif

- > Contribuer à la sensibilisation des étudiants aux enjeux et problématiques du développement.

Soutien financier

- > **Etudiants non allocataires** : L'ARES octroie un montant forfaitaire, en fonction de la destination, correspondant au prix moyen d'un billet aller/retour de l'aéroport de Bruxelles National à l'aéroport de destination
- > **Etudiants allocataires** : L'ARES octroie un montant forfaitaire en fonction de la destination ainsi qu'une allocation de maximum 315 €/mois pour les frais sur place. Ce montant est modulé en fonction du coût de la vie dans le pays de destination.

Pour toutes informations complémentaires :
<https://bit.ly/2GBfYhZ>



Campus des Coteaux

Martine Wilmots
m.wilmots@helmo.be



Campus de l'Ourthe

Olivier Praz
o.praz@helmo.be

et



Kathleen Marien
k.marien@helmo.be

BOURSE BIJ (Bureau International de la Jeunesse)

Le BIJ propose différents types de financement destinés aux jeunes de Wallonie et de Bruxelles en dehors du cadre scolaire.

Il vous est conseillé de vérifier les échéances, les conditions, les types de projets à proposer,... sur le site www.lebij.be



- Bourse Séjour académique
- Bourse Stage
- ARES
- BIJ

ÉTUDIER ET/OU
FAIRE UN STAGE
À L'ÉTRANGER

BOURSE SÉJOUR ACADÉMIQUE / STAGE



Conditions de séjour académique

- > Min 3 mois et max un an
- > Être étudiant régulier inscrit à HELMo
- > Étudiant sélectionné selon les critères de sélection définis par le département HELMo dont il fait partie
- > Avoir un accord interinstitutionnel entre les institutions d'origine et d'accueil
- > Établir une convention d'études individualisée
- > Reconnaissance de la période de mobilité par le biais des ECTS

Conditions de séjour stage

- > Min 9 semaines complètes sur place en Europe et 13 semaines Hors Europe
- > Être étudiant régulier inscrit à HELMo
- > Doit avoir lieu soit en Europe, soit Hors Europe et pour le compte du même organisme/de la même société qui est basé(e) à l'étranger
- > Doit avoir lieu hors Belgique et hors pays de résidence du candidat (!! étudiants français et luxembourgeois !!)
- > Stage validé par ta section

En Europe

Chaque bourse est calculée sur base des montants mensuels au prorata du nombre de jours effectués sur place.

Groupe 1 : Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Norvège, Suède, Royaume-Uni, Luxembourg, Liechtenstein

Groupe 2 : Autriche, Belgique, Chypre, Allemagne, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Malte, Espagne, France, Italie

Groupe 3 : République de Macédoine du Nord, Lettonie, Slovaquie, Turquie, Roumanie, Pologne, Bulgarie, République Tchèque, Hongrie, Croatie, Estonie, Lituanie, Slovaquie, Serbie

Taux mensuels de la bourse

Mobilité à des fins d'études

Taux 2020-21	Etudiants non allocataires	Etudiants allocataires d'une bourse
Groupe 1	420 €	520 €
Groupe 2	370 €	470 €
Groupe 3	320 €	420 €

Mobilité à des fins de stage

Taux 2020-21	Etudiants non allocataires et allocataires d'une bourse
Groupe 1	520 €
Groupe 2	470 €
Groupe 3	420 €

En Belgique

(valable aussi pour les biddiplomations)

Chaque étudiant (allocataire ou non) reçoit un forfait de 100 €. S'il loge sur place, il reçoit 100 € par mois (copie contrat de bail).



Hors Europe

La bourse de mobilité hors Europe se compose d'un **forfait « allocation voyage »** et d'un **forfait « frais de séjour »**.

> Allocation de voyage

La contribution aux frais de voyage est calculée sur base de la distance parcourue selon les **tranches kilométriques** et les montants repris dans le tableau ci-dessous. Attention, **seul le trajet aller est pris en compte !**

Tranche kilométrique	Forfait
Entre 100 et 499 km	90 €
Entre 500 et 1999 km	137,50 €
Entre 2000 et 2999 km	180 €
Entre 3000 et 3999 km	265 €
Entre 4000 et 7999 km	410 €
8000 km ou plus	550 €

> Forfait mensuel de séjour (fixe)

Étudiants allocataires d'une bourse	Etudiants non allocataires
250 €	125 €

Personnes de contact :



Julie Guiot
j.guiot@helmo.be



Manon Habay
m.habay@helmo.be